



AGGIR et PATHOS

Contexte :

La juste mesure du degré de perte d'autonomie des résidents au moyen de la grille AGGIR ainsi que l'évaluation la plus adéquate du besoin en soins requis des résidents grâce au référentiel PATHOS constituent des enjeux de grande importance en EHPAD.

La bonne utilisation de ces outils assurera en effet à l'établissement un niveau de financement en adéquation avec le profil des résidents qu'il accueille.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de Pathos pour évaluer de façon précise les soins requis par le résident : codage des différentes pathologies (psychiatrie, rééducation, dénutrition, etc).
- Appréhender les enjeux tarifaires de l'outil duquel découle les moyens octroyés à l'établissement pour financer ses dépenses relatives à la section soins.
- Avoir le bon GIR et le bon GMP sans sous cotation.
- Elaborer le bon plan de compensation formalisé de chaque résident.

Programme

JOUR 1 AGGIR

- AGGIR : pourquoi et comment l'outil a été élaboré
- A quoi sert AGGIR ?
- Quelques mises en garde et erreurs fréquentes dans l'évaluation par les AS
- L'organisation à mettre en place pour effectuer le tirage régulier
- La référente AGGIR
- Le concept d'AGGIR : que fait la personne quand elle est laissée seule
- Les adverbes d'AGGIR : spontanément, totalement, correctement, habituellement
- Le codage A/B/C
- Les items physiques et psychiques, les items domestiques et sociaux
- Les items d'AGGIR, analyse des 17 items un par un, principales erreurs de codage
- Le GMP : son interprétation
- Le plan d'aide en miroir d'AGGIR... face à chaque item d'AGGIR, comment élaborer le plan d'aide pour chaque item
- Codage en groupe de cas cliniques

Date(s) et lieux :

14 et 15 mars – Strasbourg – présentiel

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 530 € - non adhérent : 610 €

Inscriptions jusqu'au 17 février 2023

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Formation ouverte aux médecins coordonnateurs, IDEC, cadres de santé, psychologues et aides-soignants
Formation sans prérequis.

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Débats – Exposés – Analyses de cas – Questions/-réponses avec les participants.
Socle documentaire remis aux participants
Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluations :

Évaluation des acquis en cours de formation par questions
Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° SIRET 852 510 411 00014

JOUR 2 PATHOS

- Pathos : pourquoi, comment a-t-il été élaboré.
- Pathos versus PMSI et tarification à l'activité
- Les 50 états pathologiques
- Les 12 profils : description de chaque profil un par un : principales erreurs de codage
- Les 260 ordonnances de soin
- La préparation d'une coupe, les documents de traçabilité opposables à l'ARS,
- Les multiples tests à effectuer, quels corps de métier ?
- Le montage du dossier papier opposable pour chaque pathologie de chaque résident
- Cohérence entre Aggir et Pathos
- Principales recommandations de codage en psychiatrie, cardio pneumo, gastroentérologie, rhumatologie, nutrition, cancérologie etc....
- Les ordonnances de Pathos, le PMP
- 10 cas cliniques faits en groupe et leur codage proposé

Intervenants :

Dr Jean-Marie Vétel,

Médecin gériatre, co-fondateur de la grille AGGIR et de l'outil PATHOS, le Docteur Jean-Marie Vétel forme les équipes d'Ehpad sur le sujet depuis plus de 20 ans.

Capacité maximum :

12 personnes maximum

Nombre minimum de participants :

8 personnes